

Image not found or type unknown



Refus de payer les frais de transport

Par **marco92pli**, le **17/02/2009** à **20:20**

bonjour, suite au jugement mon ex epouse et moi avons les frais de transports de l'enfant partages.elle habite a 800km et refuse de payer les frais de retour de l'enfant dont elle al a garde sous pretexte quelle n'a pas les moyens ,donc si je veux voir ma fille de 15 ans je dois payer les frais de train ou d'avion aller retour ce que maintenatN je refuse de faire .que puis je faire pour l'obliger a payer sa part?jai deja depose une main courante pour non presentation d'enfant.